



Produire des Poulettes Bio

Réglementation et itinéraires techniques

La filière Poulettes Bio : une nouvelle filière

La poulette bio est une filière neuve dans le sens où les élevages de pondeuses biologiques n'avaient pas obligation de s'approvisionner en animaux bio avant le changement d'application de la réglementation bio en janvier 2022. Il n'y en avait donc pas sur le marché. Depuis 2022, les groupes produisant des poulettes pour leurs clients se sont soumis à la réglementation tant bien que mal. Il y a eu quelques déconvenues techniques puisqu'**une poulette bio doit manger bio, avoir accès à l'extérieur et être logé selon les règles de la bio. Or, la production de poulettes est technique puisque la conduite des premiers âges conditionne en partie les performances des poules ensuite.**

Sauf indication spécifiques mentionnées dans les paragraphes ci-dessous, les règles d'élevage applicables aux poules pondeuses s'appliquent également pour les poulettes.

Parcours extérieur / espace de plein air :

Accès à l'extérieur 6 semaines minimum entre 0 et 18 semaines

Superficie minimale de l'espace extérieur : 1m² / poulette

NB : en cas de confinement imposé, la véranda est considérée comme l'espace extérieur

Bâtiment :

- Lumière naturelle dans les bâtiments
- Nombre d'animaux par compartiment : 10 000 poulettes
- Perchoirs / plateforme : min 10 cm ou 100 cm² / poulette
- Bâtiment à étage : pas plus de 3 niveaux de surface utilisable, sol compris
- Densité d'élevage à l'intérieur du bâtiment : 21 kg de poids vif / m², soit en ai

Âge - en semaines	Âge – en jours	Densité maximale en nombre d'animaux /m ²
8	56	34
9	63	30
10	70	26
11	77	23
12	84	21
13	91	19,5
14	98	18
15	105	17
16	112	16
17	119	15,5
18	126	15





Itinéraire technique pour la production de poulettes bio

0-16 semaines

> Stade 0-4 semaines : Démarrage

C'est la phase où l'animal doit finir son développement :

- Développement du tractus digestif
- Croissance rapide des organes vitaux
- Installation de l'immunité adaptative
- Mise en place du squelette axial

Conditions d'ambiance :

Il faut prévoir un endroit chauffé et sans courant d'air. Au démarrage, il y a besoin de beaucoup de lumière pour stimuler l'abreuvement et l'ingestion. Il est possible de séparer les milieux de lumière avec eau et aliment des milieux de repos avec

Paramètre	Valeur cible
Température arrivée	32-35 °C
Hygrométrie	60-70 %
Vitesse d'air	< 0,2 m/s
Éclairage J1-J3	20-22 h
Intensité lumineuse	30-40 lux



Réduction progressive de la température : -2 à -3 °C /semaine. Et baisse progressive de la lumière pour descendre à 12-14h/jour.

Alimentation :

Au démarrage, **il faut un aliment riche en protéines, a minima 20%**, aliment assez difficile à trouver, il faut souvent faire appel à plusieurs fournisseurs pour trouver celui qui convient le mieux.

Aliment démarrage bio :

- Protéines brutes : 20-21 %
- EM : 2 750-2 850 kcal/kg
- Lysine digestible ≥ 1,05 %
- Méthionine + cystine ≥ 0,75 %
- Calcium : 0,9-1 %



En bio :

méthionine limitante
→ vigilance sur
formulation
(tourteaux, levures,
etc.).

Sanitaire

En cas de vente de animaux, prévoir une vaccination adaptée.

Les maladies principales à anticiper sont :

- Marek (couvoir)
- Newcastle
- Gumboro
- Bronchite infectieuse

Objectif mortalité 0-4 semaines : < 1,5 %

La qualité de la phase d'élevage des poulettes conditionne directement :

- L'âge au 1^{er} œuf
- Le pic de ponte
- La persistance de ponte
- La qualité de la coquille
- La longévité des animaux



> Stade 5-11 semaines : Croissance

C'est la phase de croissance ou les poulettes doivent grandir et s'adapter à leur milieu :

- Allongement os longs
- Développement musculaire
- Uniformisation du lot
- Adaptation progressive au plein air

Conditions d'ambiance

Normalement le chauffage n'est plus nécessaire lorsque les animaux sont plumés mais s'adapter en fonction de la saison. On peut commencer à les laisser à la température ambiante. Il faut atteindre le « plateau lumineux » entre 12 et 14h par jour selon les objectifs à ce stade pour laisser les animaux grandir à leur rythme.

Introduction progressive au

parcours (bio) :

- Temps sec
- Température > 15 °C
- Gestion prédation

Paramètre	Valeur cible
Température	20-22 °C
Densité	10-12 sujets/m ²
Éclairage	12-14 h

Alimentation

On peut baisser progressivement l'apport de protéine à ce stade pour descendre entre 17 et 18% en maintenant l'équilibre lysine-méthionine.

Aliment croissance bio :

- Protéines : 17-18 %
- EM : 2 750-2 800 kcal/kg
- Calcium : 0,9-1 %
- Phosphore digestible adapté

Pesées hebdomadaires :

- Échantillon ≥ 5 % du lot
 - CV (coefficient variation) cible < 10 %
- Objectif uniformité à 10 semaines : ≥ 80 %**

> Stade 12-16 semaines : Pré-ponte

C'est la phase de préparation à la ponte et de stimulation. La poule étant sensible à la luminosité et notamment la longueur du jour, le fait d'augmenter peu à peu la durée de la lumière durant la journée provoque une stimulation et la préparation de l'animal à la ponte. On peut jouer sur la saison de l'année pour profiter du printemps sur le lot de poulettes que l'on veut faire. Ou faire ça de façon artificielle mais en respectant le cahier des charges bio.

Alimentation pré-ponte

- Protéines : 15-16 %
- EM : 2 700-2 750 kcal/kg
- Calcium : 1,8-2 %
- Granulométrie adaptée

Transition alimentaire progressive (toujours) sur quelques jours. Prévoir rotation des parcours si problème parasitisme, humidité, etc.

- Préparation appareil reproducteur
- Constitution réserves calciques médullaires
- Stabilisation métabolique
- Prévention surpoids

⚠ Une croissance excessive à ce stade pénalise la ponte future.

Poids cible à 16 semaines : entre 1.4 et 1.55 kg /poulette.

Objectif uniformité : ≥ 85 %

Mortalité cumulée 0-16 semaines : < 3-4 %



Gestion sanitaire

En bio, la prévention reste le facteur principal de gestion des risques

Parasitisme interne : Les problèmes les plus récurrents sont les vers : Ascaridia galli, Heterakis, Coccidiose

> Stratégie :

- Rotation parcours
- Analyses coprologiques
- Gestion densité

Biosécurité :

- Vide sanitaire ≥ 3 semaines
- Nettoyage alcalin + désinfection homologuée bio

Densité et logement

- $\leq 10-12$ poulettes/m²
- Parcours extérieur obligatoire au moins 4 semaines
- 4 m² minimum/poulette en plein air (à partir de l'âge autorisé)
- Perchoirs adaptés dès 6-8 semaines

Objectif comportemental :

- Apprentissage perchoir → prévoir des perchoirs adaptés, accessibles et de bouger les poules restantes au sol si besoin
- Réduction picage → Enrichissement du lieu si problème et correction de l'alimentation
- Structuration hiérarchie → prévoir de la place

Les indicateurs à suivre :

Indicateur	Seuil cible
Mortalité cumulée	< 4 %
Uniformité	≥ 85 %
CV poids	< 10 %
Plumage	complet
Ossature	développée
Parasites	maîtrisés

Les problèmes récurrents :

Problème élevage	Impact ponte
Sous-poids	retard ponte
Surpoids	baisse persistance
Mauvaise uniformité	pic irrégulier
Carence méthionine	baisse ponte + plumage
Parasitisme	chute production



A retenir : Objectifs zootechniques de l'élevage de poulettes Bio

Produire une poulette biologique à 16 semaines présentant :

- Un poids conforme au standard génétique (± 5 %) autour de 1.5 kg à 16 semaines
- Une uniformité ≥ 85 %
- Une ossature développée (indice bréchet satisfaisant)
- Un développement digestif fonctionnel
- Un statut immunitaire stabilisé
- Une adaptation comportementale au système bio



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité